

Pesticides : le chiffre bidon de Cash Investigation

L'émission a révélé que 97 % des denrées alimentaires de l'Union européenne contiennent des pesticides. Problème, ils ont mal lu l'étude qui donne ce chiffre.

Des résidus de pesticides dans 97 % de nos aliments ! Depuis la diffusion de Cash Investigation, sur France 2, le chiffre tourne en boucle. [Europe-Ecologie les Verts \(EE-LV\) s'indigne de ces chiffres «édifiants»](#), plusieurs articles reprennent l'information. Et pour cause, l'émission insiste sur ce chiffre éloquent, qui donne le point de départ de l'enquête. «*D'après l'Efsa, l'agence européenne de sécurité des aliments, 97 % des denrées alimentaires contiennent des résidus de pesticide*», assène «Cash» au bout de huit minutes. Pendant le débat, à la fin de la diffusion de l'émission, Elise Lucet reprend : «*Il y a un chiffre qui est vraiment le point de départ de notre enquête : 97 % des aliments que nous consommons contiennent des résidus de pesticides.*» Et d'insister : «*L'énorme majorité de ce que nous consommons est contaminée par les pesticides.*»

Le téléspectateur lambda comprendra donc que seuls 3 % des aliments ne sont pas concernés. Ce qui est confirmé par le journaliste auteur de l'enquête. Interrogé pendant l'émission par un téléspectateur sur les 3 % restants, il répond qu'il s'agit des produits «*bio ou à très faible teneur en pesticides*».

D'où vient ce chiffre édifiant ? Le documentaire n'en fait pas mystère : il est issu du [rapport 2013 de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire \(Efsa\)](#) sur les résidus de pesticides, publié en 2015. Or, comme on le voit à l'écran lors de l'émission, le titre complet [du communiqué](#) relatant l'étude est : «*Plus de 97 % des aliments contiennent des résidus de pesticides dans les limites légales.*» Tout est dans la fin du titre, «*dans les limites légales*», que ne cite pas la voix off... mais qui est loin d'être un détail. Cela change même tout. En fait, l'étude écrit clairement dès son introduction que 97,4 % des échantillons ne dépassent pas les limites de pesticides autorisées par l'UE (maximum residue level, MRM) alors que 2,6 % les dépassent.

On voit le premier contresens : les 3 % restant ne sont pas les produits bio ou à faible teneur en pesticides, comme a cru l'expliquer l'auteur de l'enquête... mais au contraire les produits dont la teneur en pesticides dépasse les normes. En fait, l'agence européenne se réjouit de voir que les limites autorisées sont largement respectées, d'où cet accent mis sur le chiffre de 97 %.

Confusion

Deuxième contresens : ce n'est pas parce que l'Efsa indique que «*plus de 97 % des aliments contiennent des résidus de pesticides dans les limites légales*», que 97 % des aliments contiennent des résidus de pesticides, comme l'a résumé bien hâtivement l'émission de France 2. En effet, le rapport de l'Efsa précise que sur ces 97,4 %, 42,8 % contiennent des résidus détectables mais ne dépassent pas les limites autorisées, alors que 54,6 %... ne contiennent aucun résidu détectable. A la publication du rapport, en mars dernier, [plusieurs titres de presse](#) avaient d'ailleurs titré sur le fait que la moitié des denrées alimentaires contenaient des pesticides. Une présentation qui avait fait moins de bruit. Cette grosse confusion n'a évidemment pas échappé aux partisans des pesticides, qui se sont précipités sur l'erreur de Cash Investigation pour remettre en cause l'ensemble de l'enquête. L'Association française pour l'information scientifique, une association controversée et notamment [accusée](#) de s'être transformée en «*lobby pro-OGM*», dénonce [dans un communiqué](#) que «*des contre-vérités [soient] diffusées en prime time*». Agriculture et Environnement, un autre site prônant le tout pesticide, se fend même d'une vidéo intitulée «*Balivernes*» pour démontrer la «*manipulation*» des journalistes.

Contacté par Désintox, Cash investigation se défend en assurant que les 54,6 % d'aliments sans résidus détectables contiennent en réalité des pesticides mais dans des quantités non mesurables. Une justification qui fera l'objet d'un deuxième désintox.

[Pauline Moullot](#)